

DEMANDE D'OPINION

Mercredi 25 septembre 2019, 19 h



Centre communautaire des Chutes
4551, boulevard Sainte-Anne
Salle Feuille d'érable (1er étage)

L'Arrondissement de Beauport consulte votre conseil de quartier sur un projet de modification au *Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 53120Ma et 53121Mb*, R.C.A.5V.Q. 243 (voir carte au verso).

Les zones concernées sont situées approximativement au sud du boulevard des Chutes, au sud-ouest de l'autoroute Félix-Leclerc, au nord-ouest du boulevard Sainte-Anne et à l'est de la rue Francheville.

Le projet de modification proposé vise à **réduire à 25 % le pourcentage minimal de cases de stationnement** devant être aménagées à l'intérieur d'un bâtiment. Actuellement, le pourcentage minimal prescrit pour les cases de stationnement intérieur est de 40 %. Également, le projet a pour but de permettre, dans certains cas, l'aménagement de cases de stationnement hors rue à l'extérieur des bâtiments.

DEMANDE D'OPINION

Mercredi 25 septembre 2019, 19 h



Centre communautaire des Chutes
4551, boulevard Sainte-Anne
Salle Feuille d'érable (1er étage)

L'Arrondissement de Beauport consulte votre conseil de quartier sur un projet de modification au *Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 53120Ma et 53121Mb*, R.C.A.5V.Q. 243 (voir carte au verso).

Les zones concernées sont situées approximativement au sud du boulevard des Chutes, au sud-ouest de l'autoroute Félix-Leclerc, au nord-ouest du boulevard Sainte-Anne et à l'est de la rue Francheville.

Le projet de modification proposé vise à **réduire à 25 % le pourcentage minimal de cases de stationnement** devant être aménagées à l'intérieur d'un bâtiment. Actuellement, le pourcentage minimal prescrit pour les cases de stationnement intérieur est de 40 %. Également, le projet a pour but de permettre, dans certains cas, l'aménagement de cases de stationnement hors rue à l'extérieur des bâtiments.

DEMANDE D'OPINION

Mercredi 25 septembre 2019, 19 h



Centre communautaire des Chutes
4551, boulevard Sainte-Anne
Salle Feuille d'érable (1er étage)

L'Arrondissement de Beauport consulte votre conseil de quartier sur un projet de modification au *Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 53120Ma et 53121Mb*, R.C.A.5V.Q. 243 (voir carte au verso).

Les zones concernées sont situées approximativement au sud du boulevard des Chutes, au sud-ouest de l'autoroute Félix-Leclerc, au nord-ouest du boulevard Sainte-Anne et à l'est de la rue Francheville.

Le projet de modification proposé vise à **réduire à 25 % le pourcentage minimal de cases de stationnement** devant être aménagées à l'intérieur d'un bâtiment. Actuellement, le pourcentage minimal prescrit pour les cases de stationnement intérieur est de 40 %. Également, le projet a pour but de permettre, dans certains cas, l'aménagement de cases de stationnement hors rue à l'extérieur des bâtiments.

Zones concernées



Déroulement de la rencontre :

1. Présentation du projet;
2. Questions et commentaires du public;
3. Recommandation du conseil de quartier au conseil d'arrondissement de Beauport qui prendra la décision.

Où se procurer la documentation ?

- Au bureau d'arrondissement
10, rue Hugues-Pommier
- Sur Internet :
ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier

Renseignements :

Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques : 418 641-6411, poste 3341
helene.st-pierre@ville.quebec.qc.ca

Zones concernées



Déroulement de la rencontre :

1. Présentation du projet;
2. Questions et commentaires du public;
3. Recommandation du conseil de quartier au conseil d'arrondissement de Beauport qui prendra la décision.

Où se procurer la documentation ?

- Au bureau d'arrondissement
10, rue Hugues-Pommier
- Sur Internet :
ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier

Renseignements :

Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques : 418 641-6411, poste 3341
helene.st-pierre@ville.quebec.qc.ca

Zones concernées



Déroulement de la rencontre :

1. Présentation du projet;
2. Questions et commentaires du public;
3. Recommandation du conseil de quartier au conseil d'arrondissement de Beauport qui prendra la décision.

Où se procurer la documentation ?

- Au bureau d'arrondissement
10, rue Hugues-Pommier
- Sur Internet :
ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier

Renseignements :

Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques : 418 641-6411, poste 3341
helene.st-pierre@ville.quebec.qc.ca